

Vice décanat à la recherche
et au développement
Faculté de médecine

premier
PROGRAMME D'EXCELLENCE EN MÉDECINE
POUR L'INITIATION EN RECHERCHE stage

Programme PREMIER



Université 
de Montréal
et du monde.

TABLE DES MATIÈRES

Information générale sur le programme

Mission et objectifs.....	3
Comité de gestion.....	4

ADMISSIBILITÉ

Affiliation du directeur ou de la directrice de stage....	5
Admissibilité de l'étudiant(e).....	5

STAGE

Durée.....	8
Sujet du stage.....	8
Montant de la bourse.....	8
Reconnaissance du stage PREMIER comme stage crédité.....	9
Éthique.....	9

CONCOURS

Mise en candidature au concours.....	10
Publication des offres de stage par les directeurs et directrices de recherche.....	10
Sélection d'un stage par l'étudiant(e).....	10
Sélection du ou de la stagiaire par le directeur ou la directrice de recherche.....	11
Confirmation du maillage pour présenter une candidature au concours.....	11
Directives pour soumettre un dossier de candidature.....	12
Critères d'évaluation des candidatures.....	14
Annnonce des résultats du concours.....	14
Engagements des lauréat(e)s.....	14
Engagements des directeurs ou directrices des lauréat(e)s.....	14

RAPPORT DE STAGE

Consignes de rédaction du rapport de stage.....	15
Évaluation du rapport de stage.....	17

CONGRÈS DES STAGIAIRES

Modalités d'inscription.....	18
Consignes de rédaction du résumé pour l'inscription.....	18
Format des présentations.....	20
Remise des prix.....	21

DATES IMPORTANTES

Dates importantes et personnes contact.....	22
---	----

Information générale sur le programme PREMIER

Mission et objectifs

Le PRogramme d'Excellence en Médecine pour l'Initiation En Recherche (PREMIER) vise à éveiller l'intérêt pour la recherche chez les étudiant(e)s de premier cycle en réalisant un stage d'été dans un laboratoire de recherche sous la direction d'un ou d'une professeur(e) affilié(e) à la faculté de médecine. Le sujet du stage peut relever du secteur des sciences cliniques, des sciences de la santé ou des sciences fondamentales.

PREMIER a pour objectifs :

- Initier en recherche les étudiants de 1^{er} cycle;
- Promouvoir l'excellence en recherche;
- Recommander des orientations et des politiques facultaires concernant la formation en recherche pour les étudiant(e)s inscrit(e)s aux différents programmes de 1^{er} cycle de la Faculté de médecine.

Avec PREMIER, les lauréat(e)s du concours annuel vivent une expérience en recherche à 360° qui inclut :

- un stage d'été en laboratoire d'un minimum de 8 semaines et d'un maximum de 13 semaines accompagné d'une bourse de maximum 6000 \$;
- la rédaction d'un rapport de stage;
- une présentation orale ou sous forme d'affiche au congrès des stagiaires de premier cycle de la Faculté.

Comité de gestion

Le comité de gestion est présidé par le président de PREMIER et la vice-doyenne recherche et développement de la Faculté de médecine. Le comité compte un maximum de 8 autres membres : un(e) lauréat(e) de PREMIER des 2 dernières années et des professeur(e)s de la Faculté de médecine, qui connaissent bien PREMIER comme directeurs ou directrices de stage et qui ont déjà contribué à l'évaluation des candidatures pour un concours. Parmi les professeur(e)s figurent obligatoirement, pour chaque secteur (fondamental, clinique, sciences de la santé), au moins deux responsables de programme de premier cycle (baccalauréat et MD) et/ou un(e) directeur/directrice de département de la faculté.

Le comité se rencontre une fois par an au mois de juin pour faire le bilan du concours de l'année en cours. Au besoin, il formule des recommandations pour apporter des changements aux règles du programme en prévision du concours suivant. Durant cette rencontre, les membres peuvent également proposer des bonifications pour la promotion du programme et aussi pour la tenue du congrès des stagiaires qui a lieu à la fin du mois de janvier.

Président de PREMIER

- Dr Andrés Finzi (2020-en cours)
- Dr Roger Lippé (2014-2020)
- Dre Adriana Di Polo (2010-2014)
- Dre Elaine C. Chapman (2005-2010)
- Dr François Champagne (2004-2005)
- Dr Pierre-André Lavoie (2003-2004)
- Dr Jacques Billette (1995-2003)
- Dr Jean-Luc Malo (1992-1995)

ADMISSIBILITÉ

Affiliation du directeur ou de la directrice de stage

Une offre de stage peut être soumise dans la banque de stage de PREMIER UNIQUEMENT par :

- un(e) professeur(e) de l'Université de Montréal ayant une affiliation primaire, secondaire ou une accréditation à l'encadrement des étudiant(e)s aux cycles supérieurs avec un département ou une école de la Faculté de médecine

ou

- une(e) professeur(e) du campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières ayant une affectation aux études supérieures décernée par le vice-décanat aux sciences fondamentales de la Faculté de médecine et en vigueur durant l'été 2025

Admissibilité de l'étudiant(e)

Pour présenter une candidature au concours annuel de PREMIER, l'admissibilité des étudiant(e)s dépend de 3 catégories de critères : leur cheminement académique (le programme auquel ils ou elles sont inscrit(e)s), l'excellence de leur dossier académique et d'autres critères sur leur parcours.

1- Cheminement académique au 1^{er} cycle

Les étudiant(e)s admissibles à PREMIER doivent être inscrit(e)s à un des programmes de 1^{er} cycle suivants :

- un des programmes de premier cycle de la Faculté de médecine :

- l'année préparatoire au doctorat en médecine;
- le doctorat en médecine;
- un des programmes de baccalauréat incluant un programme en continuum baccalauréat - maîtrise professionnelle (physiothérapie, ergothérapie).
- les étudiant(e)s en dernière année de leur programme de baccalauréat de la faculté doivent aussi :
 - o avoir déjà été lauréat(e)s du programme PREMIER;
 - o avoir complété une demande d'admission à un diplôme de 2^e cycle de l'Université de Montréal au moment de leur candidature pour une bourse. Une preuve d'admission sera requise pour le versement de leur bourse de stage tel que requis par la direction des finances de l'UdeM.

ADMISSIBILITÉ

- un des programmes interfacultaires avec la Faculté des arts et des sciences (biochimie et médecine moléculaire, bio-informatique et microbiologie, infectiologie et immunologie);

Les étudiant(e)s en dernière année de leur programme de baccalauréat interfacultaire durant leur stage d'été doivent aussi :

- o avoir déjà été lauréat(e)s du programme PREMIER;
- o avoir complété une demande d'admission à un diplôme de 2e cycle de l'Université de Montréal au moment de leur candidature pour une bourse. Une preuve d'admission sera requise pour le versement de leur bourse de stage tel que requis par la direction des finances de l'UdeM.

- **en dernière année du baccalauréat en linguistique ou du baccalauréat en psychologie à la Faculté des arts et des sciences.**

Les étudiant(e)s en dernière année du baccalauréat en linguistique ou du baccalauréat en psychologie à la Faculté des arts et des sciences sont admissibles à condition d'avoir complété une demande d'admission à la maîtrise professionnelle en audiologie ou à la maîtrise professionnelle en orthophonie de l'École d'orthophonie et d'audiologie de la Faculté de médecine au moment de leur candidature. Une preuve d'admission sera requise pour le versement de la bourse de stage aux lauréats(e)s tel que requis par la direction des finances de l'UdeM.

2- Excellence du dossier académique

Au moment de soumettre une candidature au concours (dès l'émission du relevé de notes de l'automne 2024 au 19 février 2025), tou(te)s les candidat(e)s à PREMIER doivent avoir une **moyenne cumulative minimale de 3,2 au sommaire de leur relevé de notes de l'automne 2024.**

Les étudiant(e)s inscrit(e)s à l'année préparatoire au doctorat en médecine ou à un baccalauréat, recevront de leur programme leur relevé de notes de l'automne 2024 vers la mi-janvier 2025. Ce relevé (disponible dans le centre étudiant) devra être téléversé dans l'onglet « annexes » du profil de l'outil de gestion de PREMIER. **Aucun autre relevé de notes ne sera accepté.**

ADMISSIBILITÉ

Les étudiant(e)s inscrit(e)s au MD devront valider leur admissibilité en écrivant à premier-md@med.umontreal.ca dès que leur relevé de notes de l'automne 2024 sera disponible (vers la mi-janvier 2025). Une mention de succès au relevé de notes de l'automne 2024 n'est pas suffisante pour être admissible au concours. Ils devront recevoir la confirmation de premier-md qu'ils sont admissibles au concours avant de finaliser un dossier de candidature avec leur directeur ou directrice de stage.

Tou(te)s les étudiant(e)s candidat(e)s au concours 2025 de PREMIER devront confirmer leur admissibilité à leur directeur ou directrice de stage avant le 19 février 2025 (date limite pour soumettre un dossier de candidature).

3- Autres exigences à remplir par tou(te)s les candidat(e)s

- Être inscrit(e) à un programme de la Faculté ou de l'Université de Montréal à l'automne 2025
- Être citoyen(ne) canadien(ne), résident(e) permanent(e) ou avoir un NAS en vigueur au moment du stage

Note importante

Un(e) étudiant(e) ne peut compléter qu'une seule candidature par année de concours avec un directeur ou une directrice de stage.

STAGE

Durée

La durée du stage varie de **8 à 13 semaines** (après entente avec le directeur ou la directrice de stage). Le ou la stagiaire doit travailler **à temps plein** durant cette période.

Le stage peut être réalisé entre le 1^{er} mai et le 31 août (1^{er} avril au 30 septembre à l'Externat).

Durant la dernière semaine de son stage, le ou la stagiaire doit pouvoir bénéficier de cette période pour préparer son rapport.

Sujet du stage

Le projet de stage auquel participe le ou la stagiaire peut relever du secteur des sciences cliniques, des sciences de la vie ou des sciences fondamentales.

Le stage doit permettre aux étudiant(e)s de prendre part aux manipulations expérimentales et/ou à la collecte de données cliniques. Dans la mesure de ses compétences et connaissances, le ou la stagiaire doit participer à l'analyse de la problématique du projet, à l'énoncé des hypothèses et objectifs de travail, aux choix méthodologiques, à l'obtention des résultats et à leur publication.

Toutefois, les revues de littérature ne sont pas acceptées comme sujet de stage par le programme.

Montant de la bourse

Les bourses de PREMIER sont calculées selon la durée du stage à raison de **461\$/semaine jusqu'à un montant maximal de 6 000 \$ pour 13 semaines de stage**.

Le versement de la bourse est réparti en **2 ou 3 versements mensuels égaux (selon la durée du stage) de juin à juillet ou août**.

Les lauréat(e)s en dernière année d'un programme de 1^{er} cycle de la faculté doivent obligatoirement être inscrit(e)s à un **programme de 2^e cycle de l'Université de Montréal à l'automne qui suit l'été du stage** pour que la direction des finances de l'Université de Montréal autorise le versement de leur bourse de stage.

STAGE

Montant de la bourse (suite)

Pour les lauréat(e)s en 3^e année du baccalauréat en **linguistique** ou du baccalauréat en psychologie à la Faculté des arts et des sciences, le versement de la bourse sera conditionnel à la confirmation de leur admission à la maîtrise professionnelle en audiologie ou à la maîtrise professionnelle en orthophonie dès l'automne qui suit l'été du stage.

Une bourse versée à un(e) lauréat(e) PREMIER n'est pas cumulable avec une autre bourse d'un organisme externe (exemple : bourse du CRSNG, bourse d'une fondation d'un hôpital...). Il est de la responsabilité des lauréat(e)s et de leur directeur ou directrice d'informer la coordonnatrice de PREMIER que le financement de la bourse de stage sera assumé par un organisme externe, et ce, dès qu'ils en ont connaissance.

Une fois le financement d'une bourse accepté par le ou la stagiaire et son directeur ou directrice de stage, aucune prolongation de la durée et du financement du stage n'est possible avec le soutien de PREMIER.

Reconnaissance du stage PREMIER comme stage crédité

Nous encourageons fortement les lauréat(e)s de PREMIER à faire reconnaître leurs stages d'été comme des stages crédités au secrétariat du doctorat en médecine et au programme de sciences biomédicales de premier cycle.

Éthique

Tous les projets de recherche menés dans le cadre du programme des stages d'été doivent répondre aux normes éthiques en vigueur à l'Université de Montréal. Le ou la stagiaire et son directeur ou sa directrice de stage sont tenu(e)s de s'assurer que ces normes sont rigoureusement respectées.

CONCOURS

MISE EN CANDIDATURE AU CONCOURS

Publication des offres de stage par les directeurs et directrices de recherche

Les directeurs et directrices de recherche qui souhaitent proposer une ou plusieurs offres de stage au programme PREMIER doivent d'abord s'inscrire dans l'outil de gestion PREMIER via le lien [Accéder à votre dossier](#) sur le [site web de PREMIER](#) et compléter la section *Mon profil*.

*Un compte UdeM et un UNIP sont requis. Si vous ne possédez pas de compte UdeM ou, si vous avez oublié votre UNIP, veuillez communiquer avec la coordonnatrice de PREMIER : i.cadieux@umontreal.ca

Les offres de stages doivent ensuite être publiées via l'onglet *Gestion des stages*.

Les directeurs et directrices de stage peuvent soumettre un maximum de trois projets de stage différents par année et confirmer une seule candidature par projet de stage. **Chaque proposition de stage doit avoir un titre distinct et une description de tâches qui lui est propre même s'ils contribuent à la réalisation d'un même projet de recherche.**

Important

Advenant que plusieurs candidat(e)s sous la supervision d'un(e) même directeur ou directrice soient lauréat(e)s du concours, un(e) seul(e) recevra une bourse financée par PREMIER.

Les autres lauréat(e)s stagiaires dans le même laboratoire recevront une bourse financée via les fonds de recherche du directeur ou de la directrice.

Sélection d'un stage par l'étudiant(e)

Les étudiant(e)s peuvent consulter les stages proposés par des directeurs et des directrices dans la *Banque de stages* sur le [site web de PREMIER](#). Ils doivent préalablement s'inscrire dans l'outil de gestion PREMIER via le lien **Accéder à votre dossier**, compléter la section de l'onglet *Mon profil* et téléverser son *curriculum vitae* dans l'onglet *Annexes*.

Une fois son profil complété, l'étudiant(e) peut consulter le contenu des offres de stages. Tant que la période pour soumettre un dossier de candidature est ouverte (date limite au 19 février 2025), de nouvelles offres peuvent s'ajouter en tout temps. Il est donc conseillé de consulter la banque de stage régulièrement tant qu'un maillage n'est pas conclu avec un directeur ou une directrice pour présenter conjointement un dossier de candidature.

CONCOURS

Sélection d'un stage par l'étudiant(e) (suite)

Un(e) étudiant(e) peut sélectionner un (ou plusieurs) stage(s) qui l'intéresse dans l'onglet **Sélection d'offres de stage** tant qu'un directeur ou une directrice de stage ne l'a pas choisi(e) ou qu'il ou elle n'a pas accepté le maillage. Il est fortement conseillé aux étudiant(e)s de prendre contact rapidement avec le directeur ou la directrice qui propose le stage qui retient le plus son intérêt pour avoir la chance d'être sélectionné(e) comme stagiaire.

Sélection du ou de la stagiaire par le directeur ou la directrice de recherche

Le directeur ou la directrice de stage doit choisir un(e) seul(e) stagiaire par offre de stage dans l'onglet **Mes offres de stages**. Une fois la sélection complétée, l'étudiant(e) sélectionné(e) en est avisé(e) par un envoi automatique de courriel de PREMIER.

Il est alors important que l'étudiant(e) prenne contact avec le directeur ou la directrice de stage, si cela n'a pas déjà été fait avant de s'engager, et **confirme** le maillage. Cette prise de contact permettra aussi ultérieurement de faciliter la préparation conjointe du dossier de candidature au concours.

Confirmation du maillage pour présenter une candidature au concours

L'étudiant(e) qui reçoit la confirmation de sa sélection par un directeur ou une directrice de stage doit, à son tour, confirmer son intérêt pour devenir le ou la candidat(e) désigné(e) pour le stage. Cette confirmation doit être faite dans l'outil de gestion de PREMIER sous l'onglet **Sélection d'offres de stage**, en cliquant sur le bouton «**je confirme**». Une fois cette confirmation validée par l'étudiant(e), elle est annoncée au directeur ou à la directrice par un courriel de PREMIER.

Le maillage entre le ou la stagiaire et son directeur ou sa directrice est alors effectif. Ils peuvent préparer ensemble un dossier de candidature au concours tel que décrit dans la section suivante.

CONCOURS

Directives pour soumettre un dossier de candidature

Toute candidature soumise à PREMIER pour un stage inclut automatiquement une demande de bourse pour l'étudiant(e). Aucune autre démarche n'est requise de la part de l'étudiant(e) pour demander un soutien financier de PREMIER.

Tant que le maillage n'est pas confirmé entre le directeur ou la directrice et l'étudiant(e), aucun dossier de candidature ne peut être complété ni soumis au concours.

Une fois le maillage complété, le formulaire de candidature est disponible :

- dans l'onglet *Mes stages* de l'étudiant(e)
- dans l'onglet *Suivi de stages* du directeur ou de la directrice de stage

Considérant le nombre très élevé de candidatures, seuls les dossiers de candidature complets qui répondent aux exigences des règles du concours seront évalués.

Pour le concours 2025, les demandes complètes peuvent être soumises dès que l'émission du relevé de notes de l'automne 2024 jusqu'au mercredi 19 février. Aucun délai de grâce ne sera accordé.

La soumission du dossier de candidature complet devra obligatoirement être faite par le directeur ou la directrice de stage dans l'onglet *Suivi de stages*.

La demande doit être complétée conjointement par l'étudiant(e) et son directeur ou sa directrice de stage.

Cependant, les sections « Admissibilité au concours » et « Source de financement du projet » peuvent uniquement être complétées par le directeur ou la directrice de stage.

CONCOURS

Directives pour soumettre un dossier de candidature (suite)

L'étudiant(e) doit pour sa part :

1. Téléverser son curriculum vitae à jour;
2. Téléverser sa lettre de motivation à participer à un stage d'été et de son intérêt pour la recherche (maximum une page) adressée aux membres du PREMIER;
3. Au moment de la délivrance de son relevé de notes de l'automne 2024, confirmer son admissibilité au concours à son directeur ou sa directrice:
 - Pour les étudiant(e)s inscrit(e)s au MD : valider votre admissibilité en écrivant à premier-md@med.umontreal.ca dès que leur relevé de notes est disponible en janvier. La mention de « succès » n'est pas suffisante pour valider l'admissibilité.
 - Pour les étudiant(e)s inscrit(e)s au préMed ou à un baccalauréat : téléverser votre relevé de notes de l'automne 2024. Aucun autre relevé de notes ne permet de valider l'admissibilité des candidat(e)s.

Pour plus de précisions, voir plus haut la sous-section Excellence du dossier académique de la section sur l'admissibilité des étudiant(e)s.

L'étudiant(e) et le directeur ou la directrice doivent compléter toutes les sections du formulaire. Les informations requises sont :

- Admissibilité au concours (réservé au directeur ou à la directrice de stage);
- Titre du projet (500 caractères maximum);
- Durée convenue du stage (entre 8 et 13 semaines);
- Description du projet (2 500 caractères maximum);
- Rôle de l'étudiant(e) dans le projet (1 000 caractères maximum);
- Source de financement (réservé au directeur ou à la directrice de stage).

La soumission de la demande complète doit obligatoirement être faite par le directeur ou la directrice de stage entre le 13 janvier et le 19 février 2025.

Le *Calendrier du concours 2025* et le document *Étapes à suivre* sont disponibles sur le **site web de PREMIER**.

CONCOURS

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

- Qualité du projet de recherche: 30%
- Rôle et responsabilité de l'étudiant(e) dans le projet: 25%
- Dossier universitaire de l'étudiant(e), moyenne cumulative minimale de 3,2 au sommaire du programme: 15%
- Curriculum vitæ et lettre de motivation de l'étudiant(e): 30%

ANNONCE DES RÉSULTATS DU CONCOURS

Les réponses (positives ou négatives) sont transmises par courriel aux stagiaires et à leur directeur ou directrice à la fin du mois d'avril.

Si le stage ne peut pas débiter tel que prévu ou ne peut pas avoir lieu, **il est de la responsabilité du directeur ou de la directrice de stage** d'en informer l'équipe de PREMIER dans les plus brefs délais.

ENGAGEMENTS DES LAURÉAT(E)S

En acceptant une bourse, les lauréat(e)s de PREMIER s'engagent à :

1. Réaliser leur stage à temps plein tel que décrit dans le dossier de candidature (durée et contenu);
2. Soumettre un rapport de stage à la mi-octobre (la date est communiquée aux stagiaires durant l'été);
3. S'inscrire au congrès des stagiaires qui a lieu fin janvier et y présenter leurs résultats de stage.

ENGAGEMENTS DES DIRECTEURS ET DES DIRECTRICES DES LAURÉAT(E)S

Les directeurs et directrices des lauréat(e)s de PREMIER s'engagent à ce que la durée et le contenu du stage soient conformes à sa description soumise à PREMIER. Il est déterminant que les stagiaires fassent l'expérience d'une initiation à la recherche supervisée et que leur implication dans les travaux de recherche du laboratoire ne se limite pas, par exemple, à la saisie de données ou à la transcription de verbatim d'entrevues.

Dans le cas où le stage doit être annulé ou écourté, il est de la responsabilité du directeur ou de la directrice d'en informer l'équipe de PREMIER dans les meilleurs délais. Toute annulation de stage peut permettre d'offrir une bourse à un(e) autre étudiant(e) qui n'aurait pas reçu de financement du programme faute de fonds disponibles.



RAPPORT DE STAGE

CONSIGNES DE RÉDACTION DU RAPPORT DE STAGE

Un(e) stagiaire lauréat(e) de PREMIER doit rédiger un rapport sur ses travaux de recherche effectués au cours de l'été. Ce rapport doit être préparé en collaboration avec son directeur ou sa directrice de stage.

Sur demande, une copie de ce rapport pourrait être transmise, par la coordonnatrice, à un organisme de financement de PREMIER.

Le téléversement du rapport se fait via l'outil de gestion des stages sur le [site web de PREMIER](#).

La date limite de soumission du rapport est la mi-octobre.

Un point sera retranché en cas de retard de la remise du rapport après la date limite précisée dans l'outil de gestion de PREMIER et sur le site web.

Structure du rapport

Le rapport est préparé sous forme d'article et doit comprendre, dans l'ordre, les sections suivantes :

1. Première page de couverture qui doit inclure :

- o le titre du rapport;
- o le nom des auteur(e)s et du directeur ou de la directrice, le département universitaire, le laboratoire et le centre de recherche s'il y a lieu;
- o la source de financement telle qu'indiquée sur la lettre d'attribution de la bourse PREMIER.

2. Deuxième page :

Un résumé (300 mots maximum) des travaux réalisés pendant le stage (voir page 18 pour les consignes de rédaction). Ce même résumé sera celui à utiliser pour l'inscription au Congrès.

3. Troisième page :

La contribution spécifique de l'étudiant(e) qui doit clairement décrire comment il ou elle a contribué à l'avancement global du projet de recherche. Cette partie doit inclure des informations spécifiques concernant la contribution intellectuelle et/ou la contribution technique de l'étudiant(e). Quelques exemples (ce n'est pas une liste complète) : la contribution intellectuelle comprend la proposition d'une hypothèse de travail, la planification des expériences et la contribution des nouvelles idées. La contribution technique comprend la réalisation des expériences proposées, la compilation et l'analyse des résultats, la mise au point d'une nouvelle technique ou le raffinement d'une technique existante, la préparation des résultats à des fins de présentation dans un congrès ou pour publication.

RAPPORT DE STAGE

Structure du résumé (suite troisième page)

Un maximum de 12 pages pour décrire les travaux de recherche réalisés durant le stage avec les sections suivantes :

- o Une introduction;
- o Une section matériel et méthodes;
- o Les résultats;
- o La discussion;
- o Les conclusions;
- o Les figures et les tableaux;
- o Les légendes des figures;
- o Les références bibliographiques (non comptabilisées dans les 12 pages).

4. Dernière page du rapport :

Les références bibliographiques (non comptabilisées dans les 12 pages). Elles peuvent être présentées selon le format suggéré dans celui des journaux scientifiques en vigueur dans le domaine, mais le tout dans un format uniforme.

Si les travaux de recherche du ou de la stagiaire comportaient une expérimentation animale ou humaine, indiquez qu'ils ont été approuvés par un comité d'éthique de la recherche ou par un comité de déontologie accrédité.

Mise en page

Le rapport doit OBLIGATOIREMENT être préparé selon les caractéristiques suivantes :

- En format 8,5 po x 11 po;
- La police de caractères doit être Arial 10 points;
- Interligne simple ou 1,5 à votre discrétion;
- Marges 3/4 de pouce ou 2 cm;
- Les tableaux, graphiques et photos ne doivent pas dépasser le format 8,5 po x 11 po.



RAPPORT DE STAGE

Le rapport doit être écrit en français

Si un(e) stagiaire croit nécessaire de rédiger son rapport en anglais, comme c'est le cas pour un article scientifique, il doit recevoir l'approbation de son directeur ou de sa directrice de stage et fournir un résumé en français. Il doit mentionner sur la première page : **rédigé en anglais aux fins de publication**. Une attention particulière doit être apportée à l'orthographe et à la qualité de la langue.

Si ces consignes de rédaction ne sont pas respectées, le ou la stagiaire pourra être pénalisé(e) de 1 point au moment de l'évaluation de son rapport.

Dans le cas de stages crédités

Dans l'éventualité où un rapport doit être présenté sous une autre forme dans le cadre d'un stage ou d'un cours siglé, ce dernier sera accepté pour décrire le travail réalisé durant le stage. Il devra néanmoins inclure les 2 pages suivantes avant d'être transmis :

- une première page de couverture telle que demandée plus haut sur laquelle doit apparaître le sigle du cours;
- une deuxième page avec le résumé des travaux réalisés pendant le stage (tel que décrit à la page 18).

ÉVALUATION DU RAPPORT DE STAGE

La qualité du rapport est évaluée sur une échelle de **30 points**. L'évaluation est faite par le directeur ou la directrice de stage et est basée sur les critères suivants :

- La contribution de l'étudiant(e) (**3 points**);
- La problématique, les hypothèses et les objectifs (**5 points**);
- Les méthodes (**5 points**);
- Les résultats (**5 points**);
- La discussion (**5 points**);
- Le respect du nombre de pages (**2 points**);
- La qualité de la présentation du texte et des figures (**5 points**).



CONGRÈS DES STAGIAIRES

Le Congrès des stagiaires a lieu chaque année le dernier vendredi de janvier. Tou(te)s les lauréat(e)s PREMIER doivent y participer pour présenter les résultats de leur stage de recherche. La date du congrès est précisée chaque année sur le [site web de PREMIER](#).

Les étudiant(e)s de 1^{er} cycle de la Faculté qui ont réalisé un stage de recherche durant l'été, supervisé par un(e) professeur(e) affilié(e) à la faculté, mais sans être lauréat(e)s de PREMIER sont également les bienvenus au congrès pour présenter les résultats de leur travail sous forme d'affiche.

Grâce à l'appui de nos fidèles [commanditaires](#), des prix d'excellence seront décernés pour les meilleures présentations.

Modalités d'inscription

L'inscription des stagiaires est gratuite mais obligatoire. Elle doit être complétée par le ou la stagiaire dans la plateforme PREMIER à l'onglet **Congrès** qui apparaît uniquement après le téléversement du rapport de stage.

La date limite pour s'inscrire est la fin octobre. Consultez le [site web de PREMIER](#) pour connaître la date exacte qui apparaît aussi au bas de l'onglet **Congrès**.

Pour l'inscription, le ou la stagiaire doit notamment fournir le titre, les auteur(e)s et le résumé de son stage qui doivent être identiques à ceux du rapport de stage. Les consignes présentées ci-dessous doivent être respectées pour préparer le résumé pour le congrès.

Consignes de rédaction du résumé pour l'inscription

Format :

- Enregistrer [ce gabarit](#) en format .doc pour mettre en forme le résumé. **Le texte complet doit entrer dans le cadre du gabarit (une seule page).**
- L'enregistrement de votre résumé doit rester en format Word. Le fichier doit être nommé avec votre nom, prénom et matricule (exemple : Finzi_Andrés_matricule007).



CONGRÈS DES STAGIAIRES

Consignes de rédaction du résumé pour l'inscription (suite)

Mise en forme :

- Le résumé doit être obligatoirement en français. La qualité de la langue et la présentation doivent être soignées;
- L'ensemble du texte doit inclure, dans l'ordre, le titre du projet, les auteur(e)s et leurs affiliations, le résumé des travaux et le ou les organisme(s) subventionnaire(s) (pour la bourse de stage et la réalisation du projet);
- La police de caractères à utiliser est la suivante : Arial, taille 10 points. Le texte doit être justifié.

Voici un [exemple de résumé](#) qui répond aux consignes de rédaction et de mise en forme.

Les résumés ne répondant pas aux critères mentionnés ci-dessus sont retournés aux stagiaires qui ont un délai de grâce de 48 heures pour le corriger.

Le titre du résumé

Le titre du résumé doit être inscrit en majuscules et en caractères gras, non souligné et sans point à la fin. Les lettres majuscules devront aussi être accentuées.

Ex.: **ÉTUDES PROTÉOMIQUES DES PHAGOSOMES**

Le titre du résumé doit être bref, mais suffisamment explicite pour décrire la nature de la recherche.

Les auteur(e)s et affiliations

Le nom des auteur(e)s (maximum six) et les affiliations (département universitaire et centre de recherche) doit être inscrits en minuscules et en caractères réguliers (initiale et nom) en débutant par le premier auteur.

Ex.: M. Deschamps et L. Tremblay

Département de médecine, Hôpital Maisonneuve-Rosemont



CONGRÈS DES STAGIAIRES

Consignes de rédaction du résumé pour l'inscription (suite)

Structure du résumé des travaux

Le corps du résumé doit :

- Compter un maximum de 300 mots;
- OBLIGATOIREMENT enchaîner les quatre parties suivantes en caractères gras, non soulignées, suivies d'un espace et de deux points :
 - **Introduction et objectif :**
 - **Matériel et méthodes :**
 - **Résultats et discussion :**
 - **Conclusion :**

Les mots étrangers (grec, latin, anglais, etc.) doivent être mis en italique.

Format des présentations

Toutes les présentations au congrès doivent traiter des quatre points suivants :

- Introduction et objectif : mise en contexte, problématique, originalité, etc.;
- Méthodologie : techniques, outils adéquats, etc.;
- Résultats et discussion: données, analyses, interprétation, etc.;
- Conclusion

Veillez à ce que votre présentation soit compréhensible pour un auditoire ayant un niveau de connaissance égal à celui des étudiant(e)s de votre classe. Notez que, lors d'une communication scientifique, la personne qui fait une présentation est tenue de respecter le temps alloué. Évitez les formules de politesse et les longs préambules.

Au moment de l'inscription au congrès, l'étudiant(e) doit préciser si son souhait est de faire une présentation orale ou sous forme d'affiche. Puisque le nombre de présentation orale est limité au congrès, une évaluation des rapports de stage de ceux et celles qui souhaitent faire une présentation orale sera faite par des directeurs et directrices de stage. Cette évaluation permettra de sélectionner les stagiaires qui feront une présentation orale ou non. Les stagiaires concernés en seront informés à la fin du mois de novembre.



CONGRÈS DES STAGIAIRES

Format des présentations (suite)

Présentations orales

La durée des présentations, incluant une période de questions, vous sera transmise par la coordonnatrice de PREMIER vers la fin du mois de novembre. Attention de bien respecter le temps imparti. Il s'agit d'un critère dont le jury tient compte pour l'attribution des prix de présentation (voir la liste des critères ci-dessous). Les présentations orales et le texte des diapositives présentées (PowerPoint) doivent être en français. Seuls les figures et les tableaux peuvent être en anglais.

Vous devez transmettre vos présentations PowerPoint en ligne via le formulaire d'inscription au congrès sous l'onglet *Présentation*, **au plus tard le mercredi précédent** le congrès pour faciliter la mise en place des salles de projection, et ainsi permettre de respecter l'horaire du congrès. Un courriel détaillé sera transmis aux conférenciers à cet effet au début du mois de janvier.

Présentations par affiche

Les instructions pour préparer une affiche (exemple : dimension, taille des caractères, etc.) seront transmises au plus tard du mois de novembre par la coordonnatrice de PREMIER.

Remise de prix

Des prix d'Excellence sont remis en argent aux stagiaires pour les meilleures présentations orales et par affiche. La remise des prix se déroule à la clôture du congrès et en présence des partenaires financiers.

Critères d'évaluation pour les prix d'Excellence (affiches et présentations orales, **sur 20 points**) :

- **Introduction et objectif** : mise en contexte, problématique, originalité, etc. (**4 points**);
- **Méthodologie** : techniques, outils adéquats, etc. (**4 points**);
- **Résultats et discussion** : données, analyses, interprétation, etc. (**3 points**);
- **Qualité** : clarté, images, éloquence, esthétique, etc. (**4 points**);
- **Réponses aux questions**: connaissance du sujet de recherche, sens critique, etc. (**4 points**);
- **Temps** : respect du temps alloué (**1 point**).

DATES IMPORTANTES

Consultez le *Calendrier du concours* et le document *Étapes à suivre* disponibles sur le [site web de PREMIER](#) pour connaître les dates et les étapes importantes du concours annuel en cours pour les stagiaires PREMIER et pour leur(s) directeur(s) ou directrice(s) de stage.

De l'émission du relevé de notes de l'automne 2024 au mercredi 19 février 2025

Période de soumission des dossiers de candidature au concours

Mercredi 15 octobre 2025

Date limite pour remettre le rapport de stage

Vendredi 31 octobre 2025

Date limite pour les lauréat(e)s PREMIER pour s'inscrire au congrès dans la plateforme PREMIER

Vendredi 30 janvier 2026, 16h-20h30

Congrès des stagiaires de 1^{er} cycle de la Faculté de médecine

PERSONNES CONTACT

Isabelle Cadieux

i.cadieux@umontreal.ca

Coordonnatrice, vice-décanat recherche et développement

Faculté de médecine Pavillon Roger-Gaudry

2900, boul. Édouard-Montpetit Montréal (Québec) H3C 3J7

Président de PREMIER

Dr Andrés Finzi

andres.finzi@umontreal.ca

Faculté de médecine

Description du programme éditée en août 2024 pour le concours 2025